

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LEVÉE D'IMMUNITÉ DES DÉPUTÉS CATALANS : LE PARLEMENT EUROPÉEN DONNE CARTE BLANCHE À LA CRIMINALISATION DES OPPOSANTS POLITIQUES

Le 8 mars, le Parlement européen a choisi de lever l'immunité parlementaire de trois députés (Carles Puigdemont, Clara Ponsati i Obiols, Antoni Comin i Oliveres) poursuivis pour avoir organisé un référendum sur l'indépendance de la Catalogne en 2017.

Le Parlement se couvre de honte en livrant ses membres aux poursuites d'une justice instrumentalisée, initiées par un parti d'extrême droite et menées par une cour dont la compétence est largement contestée. Les trois élus risquent 13 ans d'une détention jugée arbitraire par l'ONU, Amnesty international ou encore la FIDH.

C'est une faute politique majeure : cette décision du Parlement européen signe son inconsistance démocratique et marque un grave précédent pour la démocratie et l'état de droit au sein des Etats membres.

MANON AUBRY

DÉPUTÉE EUROPÉENNE DE LA FRANCE INSOUMISE
CO-PRÉSIDENTE DU GROUPE DE LA GAUCHE
AU PARLEMENT EUROPÉEN

MANON

AUBRY



SUIVEZ-NOUS !

DÉPUTÉE EUROPÉENNE - LA FRANCE INSOUMISE

CO-PRÉSIDENTE - LE GROUPE DE LA GAUCHE EUROPÉENNE